



Rapport d'activité 2025

Pôle Développement Social

**ESPÉRANCE - SIS
LOGIPSY**

1. EDITORIAL
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. DEMARCHES D'AMELIORATION ET PERSPECTIVES
5. CONCLUSION

1. EDITORIAL

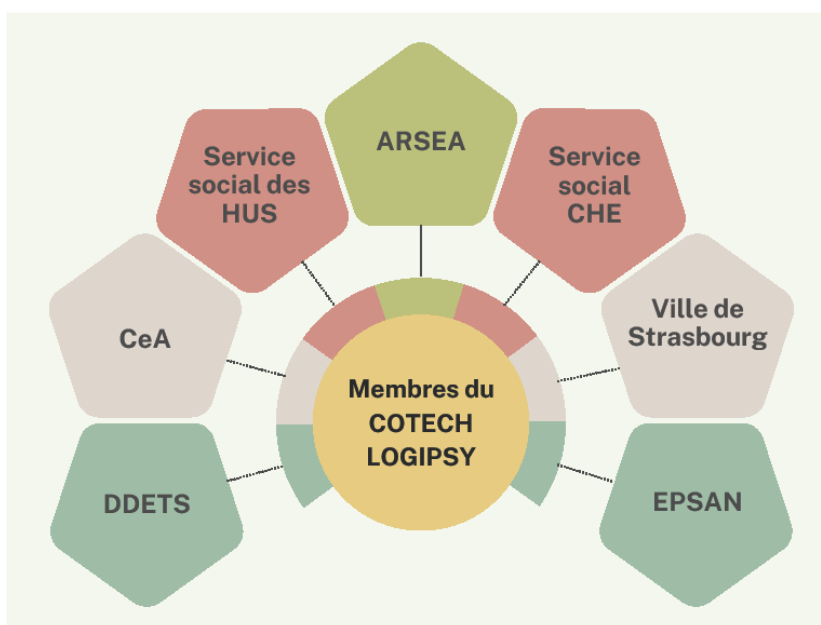
Depuis sa création en 2018 et sa prise de gestion par l'ARSEA, le LOGIPSY se positionne comme un dispositif innovant facilitant l'accès et le maintien dans le logement des personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques. D'envergure départementale, il s'adresse à un public fragilisé socialement et psychologiquement, qu'il soit ou non suivi par les services psychiatriques.

Le fonds LOGIPSY finance des actions non couvertes par le droit commun ou lorsque les financements classiques sont insuffisants. Il ne se substitue pas aux aides existantes mais agit en complément.

Une commission technique (COTECH) se réunit en moyenne une fois par mois pour étudier les demandes. En 2025, 12 commissions ont été organisées. La particularité de cette année c'est d'avoir rajouté une commission en alternance en visio. Si aucun dossier est transmis, la commission est annulée. Le nombre de commission a donc presque doublé entre 2024 et 2025.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

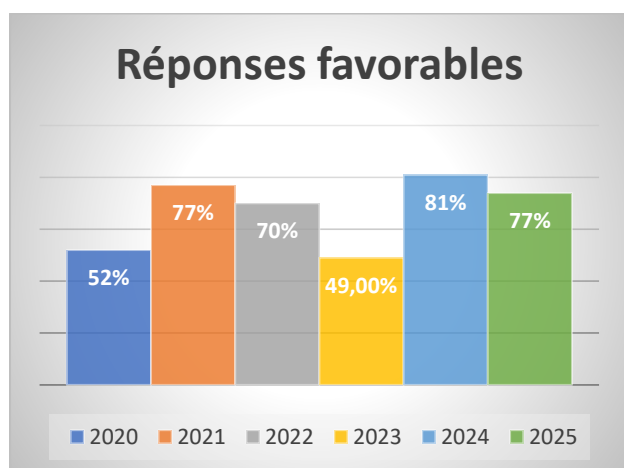
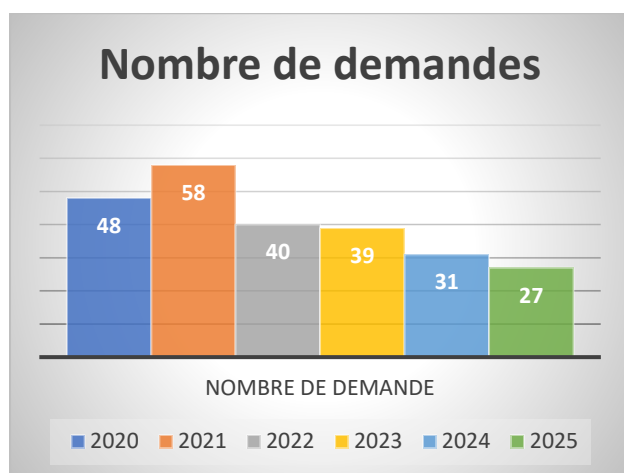
2.1 LA COTECH



La COTECH est composée de représentants institutionnels (CeA, DDETS, Ville de Strasbourg, CHE, HUS, EPSAN), qui garantissent une analyse approfondie des dossiers. L'évaluation des demandes vise non seulement à attribuer des financements, mais aussi à orienter vers d'autres aides lorsque cela est pertinent.

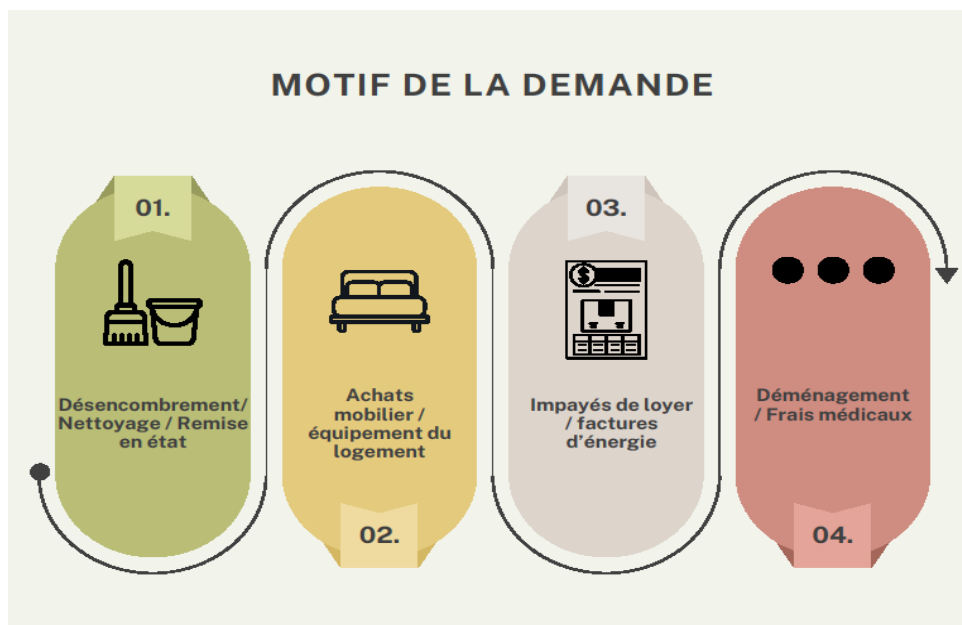
L'ARSEA assure en amont une vérification de l'éligibilité des dossiers et sollicite des compléments d'information auprès des prescripteurs. Tout refus est motivé et accompagné de suggestions alternatives.

2.2 LES DEMANDES



- *27 demandes déposées (légère baisse par rapport à 2024)*
- *Taux de réponse favorable : 77 %*

La grande majorité des demandes est liée à l'aménagement du logement par de l'achat de mobilier (9 demandes), ensuite au motif d'un désencombrement ou un nettoyage du lieu de vie (8 dossiers), ou bien encore au motif d'un règlement de dettes (5 demandes). Plus à la marge, des demandes d'aide pour financer un déménagement ou une première accession à un logement ont également été étudiées.



Le LOGIPSY est régulièrement sollicité pour traiter les punaises de lit. Il a été décidé d'éviter de répondre à cette demande. Il semble important de préciser que cette intervention doit être organisée par le propriétaire afin que l'ensemble du bâtiment soit traité en même temps.

Le montant moyen de l'aide demandée est de **1 636 €** en 2025 légèrement supérieur à celui de 2024.

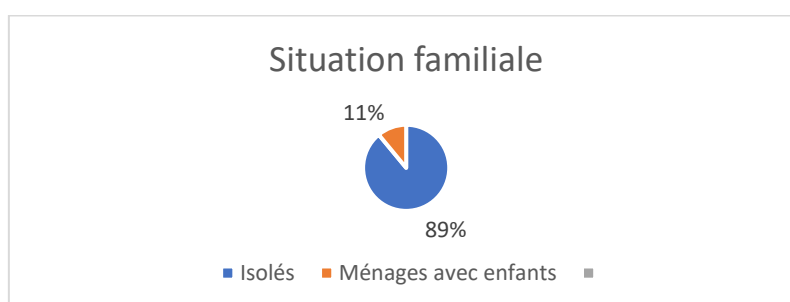
Le total des aides sollicitées a atteint **32 727€**, pour une enveloppe disponible de **33 500 €**.

Deux enveloppes n'ont pas été utilisées à ce jour pour un montant de **3 350€**. Nous sommes en attente de retour des mandataires ou travailleurs sociaux concernant l'avancement des démarches.

2.3 PROFIL DES DEMANDEURS

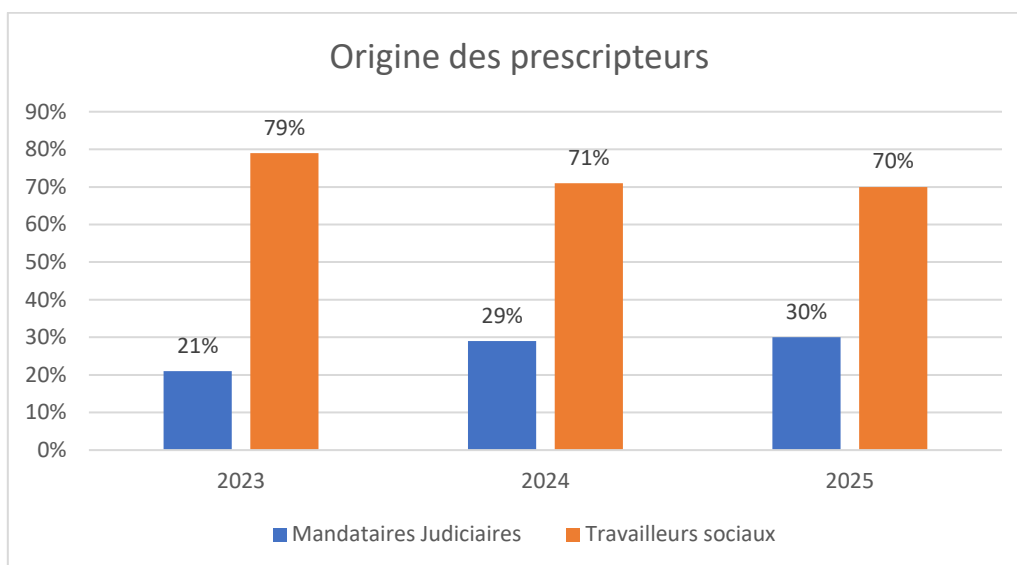
Majoritairement, les demandeurs sont des personnes isolées sans enfant (89 %), à parts égales entre hommes et femmes.

La part des dossiers qui concernent des ménages avec enfant reste stable, avec un taux de 11 % de l'ensemble des demandes.



2.4 ORIGINE DES PRESCRIPTEURS

Les travailleurs sociaux restent les principaux prescripteurs des demandes, notamment ceux issus d'établissements psychiatriques comme l'EPSAN (8 demandes) et le CMP (4 demandes). Par ailleurs, les mandataires judiciaires ont également joué un rôle clé, avec 3 demandes de l'association Tandem et 2 de la CEA Alsace. D'autres prescripteurs tels qu'ARSEA Espérance et les HUS ont déposés des demandes de financement.




3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'année 2025 a été marquée par une augmentation des demandes d'achat de mobilier suivi de près par le désencombrement et le nettoyage des logements. Cette tendance illustre la complexité des situations de mal-logement et l'impact des troubles psychiques sur l'entretien du domicile. Par ailleurs, la hausse des demandes liées aux impayés de loyers et à diverses factures met en évidence une précarisation accrue des bénéficiaires, rendant le maintien dans un logement de plus en plus difficile sans un soutien financier.

Cette année la commission a souhaité demandé à chaque bénéficiaire un apport personnel, adapté à la situation financière de chacun.

La diversité des prescripteurs constitue également un élément notable de l'année. Si les travailleurs sociaux d'établissements psychiatriques comme l'EPSAN et le CH Erstein restent majoritaires, l'implication croissante des mandataires judiciaires et des associations traduit une diversification des demandes et une reconnaissance plus large du dispositif LOGIPSY.

Il est à noter l'organisation d'un Copil en 2025. Ce dernier a réuni les partenaires et a permis de faire un point global sur le fonctionnement et le déploiement du dispositif. Après avoir rappelé les objectifs et les critères de fonctionnement, un bilan financier et d'activité a été présenté. Un échange a eu lieu afin de revoir les outils utilisés et notamment le formulaire et



le règlement. Un retour d'expérience des partenaires a permis d'améliorer les process. Les orientations stratégiques ont été amendées en fonction du retour de chacun.

L'objectif de réduire le nombre de dossiers incomplets ou non éligibles et de fluidifier le processus d'attribution des aides a été rempli puisque les demandeurs ont été plus rigoureux et impliqué. Rappelons également que seuls les dossiers respectant les critères sont présentés en commission.

4. DEMARCHES D'AMELIORATION ET PERSPECTIVES

En 2026, l'une des priorités sera d'optimiser l'attribution des aides en favorisant les dossiers qui ont un impact durable sur la stabilité du logement. Pour renforcer l'efficacité du dispositif, le développement de partenariats avec d'autres organismes d'aide serait pertinent.

Une continuité d'amélioration de la communication auprès des prescripteurs reste un objectif prioritaire.

5. CONCLUSION

Le dispositif LOGIPSY a démontré son efficacité en apportant un soutien essentiel aux personnes en situation de grande vulnérabilité. Grâce à une gestion rigoureuse et une approche pluridisciplinaire, il permet de répondre aux besoins urgents des bénéficiaires tout en favorisant des solutions durables. Toutefois, les défis persistent, notamment face à la précarisation croissante et à l'augmentation des problématiques sanitaires et sociales. Pour assurer la pérennité et l'efficacité du LOGIPSY, il sera fondamental de continuer à renforcer les collaborations, d'affiner les critères d'attribution et d'améliorer la communication auprès des acteurs concernés. En poursuivant ces efforts, le dispositif continuera d'être un levier indispensable pour le maintien en logement des publics fragilisés et la prévention des situations d'urgence.